

NR21

Société en commandite par actions au capital de 1.502.260,48 €

Siège social : 8, avenue Delcassé - 75008 PARIS

389.065.152 – RCS PARIS

Résultats des votes à l'Assemblée Générale Mixte du 25 septembre 2019

Nombre total d'actions composant le capital : 1 341 304

Nombre total d'actions ayant droit de vote : 1 325 994

Titulaires présents et représentés :

	Présents	Mandants	Pouvoirs au Président	Vote par corres- pondance	Total
Nombre de titulaires	1	0	0	0	1
Nombre de voix	853 496	0	0	0	853 496
Nombre de titres	853 496	0	0	0	853 496

Résolutions	Vote			Etat adoption
	Pour	Contre	Abst.	
I/ De la compétence de l'assemblée générale ordinaire				
1. Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019	100 %	-	-	Adoptée
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019	100 %	-	-	Adoptée
3. Affectation de sommes prélevées sur les comptes « Autres réserves » et « Primes d'émission, de fusion, d'apport » sur le compte « Report à nouveau »	100 %	-	-	Adoptée
4. Approbation des conventions et engagements réglementés	100 %	-	-	Adoptée
5. Ratification du transfert de siège social ;	100 %	-	-	Adoptée
6. Constatation de la non-réalisation de l'augmentation de capital et annulation, en tant que de besoin, de la décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2017	100 %	-	-	Adoptée
II/ De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire				
7. Réduction de capital motivée par les pertes réalisée par réduction de la valeur nominale des actions	100 %	-	-	Adoptée
8. Modification de l'objet social	100 %	-	-	Adoptée
9. Modification de l'exercice social	100 %	-	-	Adoptée
10. Exercice de la faculté de dérogation statutaire et suppression des droits de vote double	100 %	-	-	Adoptée
11. Transformation de la Société en société en commandite par actions	100 %	-	-	Adoptée
12. Modification des statuts et adoption des statuts de la Société sous la forme de société en commandite par actions	100 %	-	-	Adoptée
III/ De la compétence de l'assemblée générale ordinaire				
13. Constatation de la nomination de l'Associé Commandité ;	100 %	-	-	Adoptée
14. Constatation de la nomination du Gérant ;	100 %	-	-	Adoptée
15. Nomination des membres du Conseil de Surveillance – Fixation de la rémunération annuelle du Conseil de Surveillance ;	100 %	-	-	Adoptée
16. Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire, en remplacement des commissaires aux comptes démissionnaires ;	100 %	-	-	Adoptée
17. Confirmation de la durée de l'exercice social ;	100 %	-	-	Adoptée
18. Autorisation à conférer à la Gérance à l'effet d'intervenir sur les actions de la Société	100 %	-	-	Adoptée

IV/ De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire				
19. Autorisation à consentir à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à l'annulation d'actions détenues par la Société	100 %	-	-	Adoptée
20. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, de la Société	100 %	-	-	Adoptée
21. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public	100 %	-	-	Adoptée
22. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre de la Société ou d'une société liée, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'un placement privé	100 %	-	-	Adoptée
23. Autorisation à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires de fixer le prix d'émission selon des modalités fixées par l'assemblée générale dans la limite de 10 % du capital de la Société par an	100 %	-	-	Adoptée
24. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	100 %	-	-	Adoptée
25. Délégation de pouvoirs à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% de celui-ci	100 %	-	-	Adoptée
26. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, de la Société ou d'une société liée, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes au sens de l'article L.225- 138 du Code de commerce	100 %	-	-	Adoptée
27. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions de la Société et/ou des titres de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances destinées à rémunérer les titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange initiées par la Société	100 %	-	-	Adoptée
28. Fixation des plafonds globaux d'augmentation de capital et d'émission de valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société au titre des délégations de compétence	100 %	-	-	Adoptée
29. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques, ou primes, pour un montant maximum de quatre-vingt-dix millions d'euros	100 %	-	-	Adoptée
30. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société pour un montant maximum de 10 millions d'euros avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des adhérents de Plan(s) d'Epargne d'Entreprise	100 %	-	-	Adoptée
31. Autorisation à conférer à la Gérance, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'un nombre maximum de trois cent cinquante mille actions, à émettre ou existantes, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit de salariés ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées	100 %	-	-	Adoptée
32. Autorisation à conférer à la Gérance, pour une durée de trente-huit mois, à l'effet de consentir des options d'achat et/ou de souscription d'actions au profit de salariés et/ou de dirigeants mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées	100 %	-	-	Adoptée
33. Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscriptions et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE), et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des dirigeants, mandataires sociaux et cadres salariés de la Société et de ses filiales	100 %	-	-	Adoptée
34. Pouvoirs pour les formalités	100 %	-	-	Adoptée